Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le 27/05/2026
ID : 027-242700276-20260518-B18052026_03-DE

Pour le Président
et par délégation
Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCHES Eure

B-18-05-2026/03

Département *EURE* **Arrondissement** *EVREUX* **Canton** *CONCHES*	*COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES* EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU 18 MAI 2026

Nombre de délégués en exercice :	*17*
Nombre de présents :	*15*
Nombre de votants :	*15*
Date de Convocation :	*12/05/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Dix-Huit Mai, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.*

ÉTAIENT PRÉSENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Président*

Mesdames *Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Jeanick LAPEYRONNIE, Vice-Présidentes,*

Messieurs *Marcel SAPOWICZ, Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Olivier RIOULT, Hubert LAMY, Christophe DUFLOT, Vice-Présidents,*

Madame *Sophie JEHENNE, Membre du Bureau,*

Messieurs *Jacques FAUVEL, Jean-Claude DUFOSSEY, Christophe CAPELLE, Olivier DESHAIES, Membres du Bureau*

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSEE
Messieurs *Denis CAVELIER, Jacques HAPDEY*

Secrétaire de Séance : *Monsieur Olivier DESHAIES*

Objet : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA CRECHE « LA MUSARDIERE » A CONCHES : Avenant n° 1

Monsieur Jérôme PASCO rappelle que lors de sa séance du 2 Mars 2026, le Bureau Communautaire a attribué le marché au Cabinet EN ACT ARCHITECTURE pour un montant de 99 900,00 € H.T., soit 119 880,00 € T.T.C.

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Pays de Conches
https://www.paysdeconches.fr/documents_administratifs/82942

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le 27/05/2026
ID : 027-242700276-20260518-B18052026_03-DE

Suite à la réunion de démarrage du marché qui s'est déroulé le 18 Mars 2026, l'équipe de maîtrise d'œuvre a remis une proposition de mission de diagnostic.

Cette mission a pour objectif d'approfondir l'état existant afin de limiter au maximum les aléas en phase travaux, et de sécuriser la partie financière de l'opération.

Cet élément de mission représente un coût supplémentaire de 5 400 € H.T., ce qui porte le nouveau montant du marché à 105 300,00 € H.T., soit 126 360,00 € T.T.C.

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** l'avenant au marché du Cabinet EN ACT ARCHITECTURE relatif à une plus-value d'un montant de 5 400,00 € H.T., portant le montant total du marché à 105 300,00 € H.T., soit 126 360,00 € T.T.C.

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Jeanick LAPEYRONNIE, ou Hubert LAMY, Vice-Présidents, à signer l'avenant considéré ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt et Un Mai Deux Mil Vingt-Six

LE PRESIDENT

Jérôme PASCO

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCHES Eure

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Pays de Conches
https://www.paysdeconches.fr/documents_administratifs/82942